

## Femme, à venir de l'homme<sup>1</sup>

*La disparité masculin/féminin et son dépassement,  
à la lumière des sources rabbiniques*

Rivon Krygier<sup>1</sup>

*À Charles, de mémoire bénie, et Aline Mopsik*

La justification de la domination de l'homme sur la femme à partir du récit biblique d'Adam et Ève a été un trait saillant de la culture occidentale, en particulier sous le prisme de Paul de Tarse :

Quant aux femmes, qu'elles aient une tenue décente, qu'elles se parent avec pudeur et modestie : ni tresses, ni bijoux ou perles et toilettes somptueuses mais qu'elles se parent au contraire de bonnes œuvres, comme il sied à des femmes qui font profession de foi. Pendant l'enseignement, la femme doit garder le silence, en toute soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner ni de dominer l'homme. Qu'elle se tienne donc en silence. *C'est Adam, en effet, qui fut formé le premier et Ève, ensuite.* Et ce n'est pas Adam qui fut séduit mais *c'est la femme qui, séduite, tomba dans la transgression.* Cependant, elle sera sauvée par sa maternité, à condition de persévérer dans la foi, l'amour et la sainteté, avec pudicité (*I Timothée* 2,9-15).

L'homme, lui, ne doit pas se couvrir la tête *parce qu'il est l'image et la gloire de Dieu* ; quant à la femme, elle est la gloire de l'homme. Ce n'est pas l'homme en effet qui a été tiré de la femme, mais la femme de l'homme ; et ce n'est pas l'homme bien sûr qui a été créé pour la femme mais la femme pour l'homme (*I Corinthiens* 11,7-9).

Selon l'apôtre donc, et son école<sup>2</sup>, deux motifs rendent compte de l'hégémonisme masculin. Le premier est la préséance « ontique » de l'homme telle qu'elle se traduit dans l'ordre de succession de la création, la femme étant conçue pour être la subalterne de l'homme. Le second est l'implication prépondérante de la femme dans le péché originel.

La société occidentale a-t-elle été l'otage de cette justification mythique véhiculée par le christianisme ? À notre sens, il ne serait pas judicieux de considérer unilatéralement la question comme si la Bible et corollairement le christianisme étaient eux-mêmes le péché originel de l'Occident ! D'abord parce qu'à bien des égards, un récit fondateur peut être considéré comme l'empreinte d'une certaine réalité sociale, avec ses rapports de forces, plutôt que comme le sceau qui l'imprime. Et s'il est vrai que le récit biblique, de par son statut de référent sacré, peut contribuer grandement à conforter un certain ordre social, et donc inféoder les mentalités à un modèle hiérarchique figé et réputé immuable, le fait est que les représentations mythiques ne sont pas aussi statiques qu'il y paraît. En même temps que la société évolue et connaît des mutations parfois brutales, la grille de lecture religieuse se métamorphose, incorpore ou élabore de nouveaux schémas de pensée qui bouleversent, voire hypothèquent les anciens. Ils deviennent alors à leur tour des catalyseurs de nouveaux modèles sociaux au point de se trouver parfois en avance sur leur temps.

La seconde bonne raison de pondérer le jugement est ce qui nous intéresse ici. Nous voulons montrer que ce qui vient d'être dit vaut en tout point pour le judaïsme. *Primo,*

---

<sup>1</sup> La première version française de cet article a été publiée dans : *Femmes et judaïsme aujourd'hui*, sous la direction de Sonia Sarah Lipsyc, Paris, In Press, 2008, pp. 205-220.

<sup>2</sup> L'*Épître à Timothée* n'est plus considérée aujourd'hui par la critique comme issue de Paul mais d'un épigone. Voir également l'*Épître à Tite* 2,3-5, demandant aux femmes de se soumettre à leurs maris.

contrairement à l'idée reçue selon laquelle le christianisme serait le seul instigateur de l'interprétation biblique justifiant la subordination de la femme, il se trouve que les sources juives traditionnelles les plus autorisées ont entretenu une conception très similaire. *Secundo, a contrario*, l'examen des relectures du mythe de la faute primordiale reflétées dans les interprétations juives ultérieures parmi les plus significatives, laisse apparaître des mutations conceptuelles radicales. Le plus fascinant sans doute est de constater au fil du temps l'émergence d'une trame mythique de l'évolution de la relation homme-femme offrant la perspective d'un redressement complet du mythe originel qui avait placé la femme sous la coupe masculine.

### ***L'initiative corruptrice***

La Bible a légué un double récit de la création du couple primordial, Adam et Ève :

– Dieu dit : «Faisons l'homme à Notre image, à Notre ressemblance, et qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail ; enfin sur toute la terre, et sur tous les êtres qui s'y meuvent». Dieu créa l'homme à Son image ; c'est à l'image de Dieu qu'il le créa. Mâle et femelle furent créés à la fois (*Genèse 1,26-27*).

– L'Éternel Dieu dit : «Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; Je lui ferai une aide conjointe.» (*Genèse 2,7*). L'Éternel Dieu fit peser une torpeur sur l'homme qui s'endormit ; Il prit une de ses côtes, et forma un tissu de chair à la place. L'Éternel Dieu organisa en une femme la côte qu'Il avait prise à l'homme, et Il la présenta à l'homme. Et l'homme dit : Celle-ci, pour le coup est un membre extrait de mes membres et une chair de ma chair ; celle-ci sera nommée *Icha*, parce qu'elle a été prise de *Ich*. C'est pourquoi l'homme abandonne son père et sa mère ; s'unit à sa femme, et ils deviennent une seule chair (*Genèse 2,21-24*).

Ces deux versions semblent contradictoires puisque selon la première, « mâle et femelle furent créés à la fois » (*zakhar ou-nekéva bar'a otam*). La dimension égalitaire que sous-tend cette émergence concomitante est redoublée symboliquement par le fait que le verset indique que l'homme et la femme participent ensemble de « l'image de Dieu » (*tsèlèm Elohim*). Tandis que selon la seconde version, la femme est tirée de l'homme et assignée à une fonction « auxiliaire ». Il n'est pas certain toutefois que le qualificatif de *èzèr ke-negodo* –que nous avons rendu par « aide conjointe »– implique originellement la subordination de la femme comme le démontre un exégète moderne, le professeur et rabbin du mouvement *massorti* David Golinkin.<sup>3</sup> Il observe d'abord que le terme « *èzèr*, aide », dans ses diverses occurrences bibliques, est à neuf reprises attribué à Dieu dans son rapport à l'homme !<sup>4</sup> Quant à la locution *ke-negdo*, « conjointe », il s'agit d'un *hapax legomenon* (occurrence unique), ce qui ne permet pas de tirer une signification assurée. Mais Golinkin indique que dans la littérature talmudique cette locution désigne toujours une équivalence.<sup>5</sup> Et de préciser que ce qui est dit ici de la situation première, égalitaire, de la femme est forcément à mettre en opposition à la malédiction prononcée ensuite selon laquelle « La passion t'attirera vers ton époux et lui te dominera : *ve-èl ichèkh techoukatèkh ve-hou yimchol bakh* » (*Genèse 3,16*). Il reste que l'expression a été largement interprétée comme le fondement de la sujétion féminine.

Quoi qu'il en soit, depuis la plus haute Antiquité, en passant par le Talmud et l'exégèse juive médiévale jusqu'aux temps modernes, nombreuses furent les tentatives d'harmoniser les

---

<sup>3</sup> *Homélie inédite sur la péripécopie de la Genèse*, 1999.

<sup>4</sup> Par exemple : « exauce-moi, Éternel, sois pour moi une aide » (*Psaumes 30,11*).

<sup>5</sup> Par exemple : « Voici les devoirs pour l'accomplissement desquels l'homme récolte les fruits dans ce monde tandis que le capital lui est réservé pour le monde futur : ce sont le respect des parents, la bienfaisance, l'œuvre de réconciliation entre l'homme et son prochain, et, comme pendant (*ke-neged*) à tous ces actes, l'étude de la Tora » (*Michna, Péa 1:1*).

deux versions jugées à tout le moins « en tension ». L'une d'entre elles mérite que l'on s'y arrête car elle jouera un rôle mythique considérable notamment dans la pensée ultérieure des Cabalistes.

Le *Midrach*<sup>6</sup> rapporte l'opinion de Rabbi Yirmeya ben Elâzar (*amora*, III<sup>e</sup> s.) selon lequel « Le premier homme fut créé avec une double figure, *androgynie* ». Deux maîtres de même époque, Rav et Chemouel, ont à ce sujet deux hypothèses divergentes même si tous deux s'accordent sur le fait qu'il était question au départ, pour Dieu, de créer simultanément les deux sexes. Selon le premier avis – on ne sait si c'est de Rav ou de Chemouel – Dieu aurait bien eu pour projet de créer l'humain androgynie mais se serait ravisé et n'aurait créé de prime abord que l'homme mâle. La femme serait née en second, d'une *côte* (*tsélâ*) de l'homme mâle ou de sa « queue » (*zanav*)<sup>7</sup> selon l'une ou l'autre interprétation talmudique. Tandis que pour la deuxième opinion, l'homme aurait été effectivement créé *androgynie* ou *mixte* d'entrée de jeu, et ensuite seulement la partie femelle, un *côté* (également : *tsélâ*) ou un « visage » (*partsouf*), en fut extraite.

Ainsi unanimement, le premier couple humain aurait connu – théoriquement seulement pour les uns, concrètement pour les autres – une première phase égalitaire.<sup>8</sup> Néanmoins, ce qui a été principalement retenu dans l'ensemble de la littérature rabbinique jusqu'à une époque très récente, c'est bien la même double justification du primat masculin telle qu'elle est mise en œuvre chez Paul de Tarse, à savoir la création de l'homme avant la femme, et la figure de la femme séduite et tentatrice. Bien que les écrits de l'apôtre Paul soient antérieurs à la littérature rabbinique, celui-ci n'est pas pour autant à l'origine de cette conception. La source la plus ancienne connue de l'accablement de la femme lui imputant la faute primordiale est une source juive deutérocanonique, le *Siracide* ou *Ecclésiastique* (II<sup>e</sup> siècle avant l'ère commune) :

C'est par la femme que le péché a commencé et c'est à cause d'elle que tous nous mourons (*Si* 25,24).

Cette source a pu inspirer directement ou non les maîtres du Talmud et leurs successeurs. Citons quelques exemples significatifs de la conception rabbinique de la « dangerosité » de la femme. L'exégète Rachi, s'appuyant sur un *midrach*<sup>9</sup>, interprète l'injonction divine à Adam « et soumettez-la [terre] »<sup>10</sup> de *Genèse* 1,28 comme indiquant la nécessité pour l'homme « de dominer la femme afin d'éviter qu'elle s'exhibe ». Ou encore, le terme « *va-yisgor* : (Dieu) referma la chair (de l'homme, lorsqu'Il en eut extrait la côte à partir de laquelle il bâtit la femme) » de *Genèse* 2,21 est entendu ainsi :

Rabbi Hanina (*amora* du IV<sup>e</sup> siècle) fils de Rabbi Idi enseigne : Jusqu'ici, la Tora n'avait pas encore employé la lettre *samèkh*. C'est qu'avec la création d'Eve, eut lieu celle du Satan... (*Genèse rabba* 17:6).<sup>11</sup>

<sup>6</sup> Cf. parallèles *Berakhot* 61a, *Erouvin* 18ab, *Genèse rabba* 8:1.

<sup>7</sup> Le Talmud semble avoir envisagé une queue humaine qui prolongeait la colonne vertébrale à la manière des animaux.

<sup>8</sup> Même si dans ce cas de figure, le Talmud se soucie de la préséance masculine et précise que selon Rav Nahman bar Yitshak (*amora*, IV<sup>e</sup> s.), c'est la partie mâle de l'androgynie qui dirigeait la marche... (cf. *Erouvin* 18b).

<sup>9</sup> Cf. *Gn rabbati, va-yichlah*, éd. Albeck, sur *Gn* 34,1, p. 168, *incip.* : *va-tétsè Dina*.

<sup>10</sup> Le vocable « *ve-khivchoua* : soumettez-la » ne comprend pas le *vav* indicateur du pluriel, ce qui ouvre la voie à lire au second degré : « *Il* la soumettra »...

<sup>11</sup> Cette interprétation à teinte misogyne est sur un plan strictement herméneutique des plus douteuses puisqu'elle suppose le mot *Satan* écrit avec un *samèkh* et non un *sin*, et secondement, prétend que la lettre *samèkh* n'avait pas encore été utilisée alors, comme l'admet ensuite le *midrach*, qu'elle apparaît déjà dans le verset *Gn* 2,11. Au demeurant, il ne s'agit pas de dire ici que la femme est en elle-même satanique mais sûrement que sa manière d'être et sa nature traduisent et éveillent la tentation et la concupiscence. Mais c'est plus fondamentalement encore la tension suscitée par la dualité qui explique cette émergence du mal. Ce motif peut être rapproché du

Il convient de noter que ces interprétations portent sur des versets qui précèdent l'épisode du « péché originel ». S'agissant de l'éclat de l'image divine reflété en l'homme, un maître du Talmud, Rabbi Banaa (*tanna*, III<sup>e</sup> s.) entrevoit une hiérarchie qui ressemble pour beaucoup au propos précité de Paul sur « l'image et la gloire » d'Adam :

Ève est au regard d'Adam comme le singe au regard de l'humain, et Adam est lui-même au regard de la *Chekhina* (présence divine) comme le singe au regard de l'humain (*Baba batra* 58a).<sup>12</sup>

L'inégalité entre l'homme et la femme est considérée par la plupart des rabbins<sup>13</sup> sinon comme congénitale, comme quasi originelle alors que pour le récit biblique lui-même, l'empire de l'homme sur la femme ne débute véritablement qu'en tant que malédiction consécutive à la faute primordiale : « et lui te dominera » (*Genèse* 3,16). Le péché originel en somme, pour les Sages, confirme et conforte l'hiatus originel, comme par un phénomène de condensation. Toute femme doit en porter le stigmate, comme cela ressort d'un *midrach* qui n'est pas sans évoquer à nouveau le propos de l'apôtre Paul :

Pourquoi l'homme sort-il la tête découverte tandis que la femme la tête couverte ? Il en est comme de qui a commis une faute et s'en trouve honteux devant autrui (*Genèse rabba* 17:8).<sup>14</sup>

Au rang des malédictions dont Ève, archétype de toute femme, pâtit consécutivement à son implication prépondérante dans la faute primordiale, un maître du Talmud compte différents traits saillants de sujétion par opposition à la condition de l'homme :

Rav Dimi (*amora* du IV<sup>e</sup> siècle) enseigne : La femme sera voilée (tête couverte) comme un endeüllé, écartée (au moment des menstrues)<sup>15</sup>, séquestrée (recluse à la maison) (*Erouvin* 100b).

Et pour un *midrach* plus tardif, le *Pirké de-rabbi Eliezer* (14), parmi les neuf malédictions qui pesèrent sur la femme suite à la faute primordiale, se trouvent formulées explicitement « l'obligation de l'épouse de servir son mari comme une servante et l'invalidité de son témoignage devant une cour. »

---

dire de Rabbi Yossé ben Halafta dans le *midrach GnR* 4:6, pour lequel c'est au second jour de la Création, jour où surgit la dualité, que fut créée la Géhenne.

<sup>12</sup> L'expression « comme le singe au regard d'un humain » ne doit pas trop heurter pour sa forme brutale car l'hyperbole (exagération) est une figure de style courante dans le mode d'expression des Sages du Talmud. Au demeurant, sur le fond, l'expression indique bien une différence hiérarchique constitutive entre l'homme et la femme. Il est indéterminé ici si cette situation est pensée comme antérieure ou consécutive à la faute mais je pencherais pour l'idée d'une secondarisation de la femme intervenue à un stade ou un autre avant la faute.

<sup>13</sup> Cf. Julia Schwartzmann, « L'interprétation philosophique médiévale de la création de la femme » (en hébreu), dans : *Da'at* (N° 39), Bar-Ilan, 1997, pp. 69-87. Schwartzmann montre que d'illustres figures rabbiniques telles David Kimḥi (1160-1235), Gersonide (1288-1344) et Isaac Abarbanel (1437-1508) ont affirmé la supériorité ontique de l'homme et justifié métaphysiquement la subordination de la femme. Isaac Abarbanel, à l'instar de l'apôtre Paul et ultérieurement, Gratien (canoniste italien, XII<sup>e</sup> s.), déclare que seul l'homme mâle a été créé « à l'image de Dieu »... (cf. *Comment. Gn* 1,27). Telle semble avoir été également l'interprétation de Maïmonide (1138-1204). Sans être explicite, elle peut se déduire du *Guide des égarés* (II:30, III:7, III:8). Naḥmanide (XIII<sup>e</sup> s.) affirme pour sa part la supériorité en sainteté des âmes masculines (cité dans : Rabbi Yehochouâ Ibn Chouaïb, XIV<sup>e</sup> s., *Drachot âl ha-Tora, Tazriâ-Metsorâ, incip. : ve-khen amrou*, éd. Cracovie, 1573).

<sup>14</sup> Voir pour comparaison le propos d'un Père de l'Église, Tertullien (160-225) : « Tu devrais toujours porter le deuil, être couverte de haillons et abîmée dans la pénitence, afin de racheter la faute d'avoir perdu le genre humain... Femme, tu es la porte du diable. C'est toi qui as touché à l'arbre de Satan et qui, la première, a violé la loi divine » (*La toilette des femmes* I, 1-2).

<sup>15</sup> Il est probable que rav Dimi ait eu ici en vue le retrait de la femme en période de menstruation mais la suite du développement talmudique interprète cette malédiction comme l'interdit d'épouser un second homme, contrairement au droit biblique de polygamie des hommes.

Si la hiérarchisation des sexes pouvait aller de soi chez les maîtres du Talmud, le corpus talmudique contient toutefois un texte qui de façon probante s'inquiète du caractère aléatoire de cette discrimination divine et du sentiment d'injustice qu'il pouvait générer. Certes, dans le *midrach* suivant, il n'est pas question directement de la création de l'homme et de la femme. Mais le procédé allégorique par personnification du « soleil » et de la « lune » n'a pas échappé aux commentateurs ultérieurs, notamment parce que parallèlement, à l'égalité androgynique succède la prééminence masculine :

Rabbi Chimôn ben Pazi (*amora*, III<sup>e</sup> siècle) a relevé une contradiction entre deux segments de versets : Au départ, le verset porte : « Dieu fit les deux grands lumineux... » (*Genèse* 1,16), mais ensuite : « Le *grand* lumineux... et le *petit* lumineux... » (*ibid.*). En réalité, ce glissement reflète ce qui s'est produit<sup>16</sup> : La lune avait fait observer au Saint béni soit-Il : — Souverain du monde, est-il concevable que deux rois portent la même couronne ? — Il lui a répondu : Non, effectivement. Fais-toi donc plus petite ! — Mais, Souverain du monde, reprit la lune, ne T'ai-je pas fait là une remarque sensée ? Pourquoi alors est-ce moi qui dois être réduite ? — Soit, reconnut Dieu, mais consens-y, et tu régneras jour et nuit. — Mais quel en serait l'intérêt, demanda la lune, à quoi peut bien servir une petite lampe en plein jour ? — Soit, répondit Dieu, mais obéis et, grâce à toi, Israël pourra supputer le compte des jours et des années. — Voyons, rétorqua la lune, le concours du soleil n'est-il pas tout autant nécessaire pour déterminer le cycle des saisons puisqu'il est dit (pareillement des deux astres) : « Ils serviront de signe pour marquer les époques, les jours, les années » (*ibid.* v. 14) ? — Soit, reprit Dieu, mais obéis et le nom des justes évoquera le tien : Jacob sera dénommé (comme toi) le « petit » (*Amos* 7,2), ainsi que Samuel et David (cf. *I Samuel* 17,4). Comme Il constatait que la lune n'était toujours pas rassérénée, le Saint béni soit-Il ordonna : Présentez un sacrifice expiatoire de Ma part parce que J'ai réduit la dimension de la lune ! Voilà pourquoi R. Chimôn ben Lakich a dit : En quoi le sacrifice du bouc au moment de la nouvelle lune est-il si particulier pour que soit spécifié à son sujet : « pour l'Éternel » (*Nombres* 28,15) ? En ce que le Saint béni soit-Il a annoncé : Ce bouc-là servira à Me faire pardonner d'avoir réduit la dimension de la lune (*Houlin* 60b).

À conceptualiser le propos sous-tendu par le *midrach*, il ressort que la hiérarchisation des sexes s'impose non en raison d'une échelle ontique ordonnant les essences *a priori* mais en raison de la volonté de pacifier le monde. La rivalité et l'affrontement qui ne peuvent manquer de surgir entre créatures de puissance équivalente, trouvent solution dans l'ordonnement hiérarchique du pouvoir. Pourquoi le féminin a-t-il dû se replier, « se réduire » ? Il fallait que ce soit l'homme ou la femme, et ce fut la femme à être secondarisée. Si cela avait été l'homme, les mêmes questions se seraient posées à l'inverse. Selon le *midrach*, la lune possède seulement ce petit ascendant de sagesse qui est d'entrevoir le conflit qui risque de surgir et c'est paradoxalement à cause de cette sensibilité-même que Dieu la « choisit » pour céder le pas<sup>17</sup>... Mais ce qui est décisif, ce sont les formidables perspectives qu'ouvre le dénouement du récit. Le préjudice subi par la lune appelle une expiation et non des moindres, puisque le *midrach* l'assigne à Dieu Lui-même et pour Lui-même, tout en en léguant la tâche à l'homme : l'obligation du sacrifice du bouc à l'occasion de la nouvelle lune. Ce qui laisse entendre que l'asymétrie entre les sexes est appelée un jour à être résorbée *de jure* dès lors qu'un nouvel ordre éthique serait susceptible de désamorcer la charge explosive des rapports de force initiaux...

<sup>16</sup> Les deux séquences du verset sont lues par le *midrach* comme indiquant que lors de la Création du monde, le soleil et la lune furent initialement créés de taille égale et qu'ensuite, celle de la lune fut mystérieusement réduite. Il s'agit alors d'en expliquer les circonstances.

<sup>17</sup> Selon le *midrach GnR* 6:3, la diminution de la lune fut provoquée en réaction au fait qu'elle « empiétait sur le territoire » du soleil, en diffusant également sa lumière durant le jour. Mais le présent *midrach* préfère inscrire la problématique comme une situation conflictuelle inéluctable et primordiale, sans la moindre once de culpabilité. Pour une vision globale de la symbolique des astres dans la littérature rabbinique, cf. Louis Ginzberg, *Les Légendes des Juifs*, Paris, tome I, Cerf, 1997, pp. 162-168.

### *L'initiative rédemptrice*

Il n'en fallait pas plus pour que les maîtres du Talmud, puis de la Cabale, s'emparent de cette symbolique pour en déterminer un certain nombre d'implications. Dans un premier temps, notons déjà que diverses ordonnances ou pratiques coutumières dévolues aux femmes sont interprétées comme autant de moyens d'expiation la faute primordiale d'Ève qui aura provoqué la perte de l'immortalité humaine :

Pourquoi les femmes doivent-elles marcher en avant du défunt (lors des processions funéraires) ? Parce qu'elles ont attiré derrière elles la mort sur le monde, selon les mots : « On le porte au cimetière [...] derrière lui, défilent tous les hommes et devant lui, une multitude » (*Job* 21,32,33). Pourquoi le commandement de séparation (*nida*, lors des menstrues) a-t-il été confié à la femme ? Parce qu'elle [Eve] a versé le sang d'Adam. Pourquoi le commandement du prélèvement des prémices de la pâte (*hala*) lui a-t-il été assigné ? Parce qu'Ève a corrompu Adam, lui qui était quintessence et prémices du monde. Pourquoi le commandement de l'allumage des lampes du Chabbat lui a-t-il été donné ? Parce qu'Ève a éteint l'âme du premier homme (*Genèse rabba* 17:8).<sup>18</sup>

Certes, justifier des pratiques religieuses en référence à une culpabilité primordiale qui se perpétue de génération en génération n'est pas en soi de nature à valoriser le rôle de la femme, même si l'on sait que ce type de répercussion n'est pas dans la Bible l'apanage de la féminité<sup>19</sup>. À tout le moins, la piété avec laquelle des femmes peuvent s'appliquer à accomplir de tels commandements est vue comme l'opportunité de recouvrer une dignité perdue. Pour le judaïsme en effet, la faillite des ancêtres ne relègue pas l'homme dans un état d'impuissance et de souillure indélébile car accomplir la Tora constitue le remède au maléfice initial, le moyen efficace par lequel le péché s'efface. Qui plus est, pour les Sages, le pouvoir de la *techouva* qui est une *conversion* de l'être est tel qu'il est susceptible de transmuter le péché en mérite et la malédiction en bénédiction<sup>20</sup>. Face au venin mortel du *péché originel* se tient l'élixir de l'observance de la Tora<sup>21</sup>. Le « *mérite perpétuel* » qu'elle produit élimine la nuisance première ayant contaminé le monde, voire la transforme en véritable grâce.

Et de fait, s'agissant des femmes prises ici comme une entité, les maîtres du Talmud se sont employés à démontrer qu'elles ont su, à diverses reprises lors d'étapes décisives de l'histoire biblique, saisir l'occasion d'inverser la tendance originelle, en faisant preuve de discernement et de loyauté envers Dieu et Son alliance là où *a contrario*, les hommes ont échoué lamentablement... Ce type de situation se présente en effet comme l'inverse de celle que décrit la faute primordiale. Ainsi le *midrach* exalte-t-il le refus des femmes de céder leurs bijoux pour la construction du veau d'or :

« Aaron vit et leur construisit un autel » (*Exode* 32,5). Que vit-il ? Que Hour le fils de sa sœur avait été tué (par les Hébreux en révolte, désireux de se faire une idole alors qu'il tentait de les en dissuader). Il fit alors le raisonnement suivant : Si je leur dis « Donnez-moi or et argent », je crains que de suite, ils me l'apportent mais voici je vais leur dire de me donner les anneaux de leurs

---

<sup>18</sup> Selon la *machna* (*Chabbat* 2:6) et son commentaire dans le Talmud de Jérusalem (*ad loc.*), nombreuses femmes meurent en couches pour n'avoir pas observé dûment les pratiques expiatoires du premier péché mortel commis par Ève. Cette conception fut soutenue par certains rabbins médiévaux par le biais de l'acrostiche *NaHaCH* (serpent) = *Nida* (quarantaine menstruelle), *Halla* (prélèvement de pâte), *Chabbat* (allumage des bougies). Cf. Abraham Grosman, « Et lui te dominera », dans : *Sefer zikaron le-Professor Zeev Falk* (en hébreu), Jérusalem, éd. Schechter, 2005, p. 55.

<sup>19</sup> Le rejaillissement d'une faute ancestrale sur les générations suivantes sous forme de malédiction est un thème récurrent de la Bible et du Talmud. Il reflète la conception d'une certaine transmission atavique des faillites morales à la descendance. Voir pour exemple : *Exode* 20,5-6.

<sup>20</sup> Cf. *Yoma* 86b.

<sup>21</sup> « Dieu a dit à Israël : J'ai créé le mauvais penchant (le « penchant originel » !) mais J'ai créé la Tora, Son antidote. Si vous étudiez la Tora, vous n'êtes plus sous l'emprise de ce penchant » (*Kiddouchin* 30b).

femmes, fils et filles. Aaron leur dit alors : « Détachez les boucles d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et apportez-les moi » (*Ex* 32,2). Les femmes entendirent et refusèrent de remettre leurs anneaux à leurs maris, leur disant : « Quoi ! Pour faire une idole, une abomination qui n'a aucun pouvoir salvateur ! Nous n'obéirons pas ! » Le Saint béni soit-Il a donné aux femmes leur récompense dans ce monde-ci, à savoir de célébrer les néoméniés davantage que les hommes, et leur a réservé une récompense pour le monde à venir, à savoir leur renouvellement dans un temps futur ainsi qu'il est dit : « Il te rassasiera de bonheur, ta parure se renouvellera comme celle de l'aigle » (*Psaumes* 103,5). Voyant que leurs femmes avaient refusé de leur remettre leurs anneaux, les hommes ôtèrent les boucles de leurs propres oreilles – car jusqu'alors, ils portaient des anneaux à leurs oreilles selon la coutume égyptienne, comme les Arabes – et les remirent à Aaron, ainsi qu'il est écrit : « Tous, dans le peuple, détachèrent les boucles de leurs oreilles » (*Ex* 32,3). Il n'est pas écrit « des oreilles de leurs femmes » mais « de leurs oreilles » (*Pirké de-Rabbi Eliezer* 44).

Il ne s'agit pas ici d'un simple éloge à la femme. Le mérite enregistré se traduit *ipso facto* par l'instauration d'un temps de relâche pour les femmes qui se voient ce jour-là, à chaque néoménie, dispensées des tâches ménagères<sup>22</sup>, prémices d'un « nouveau » futur selon la symbolique lunaire. Il en va de même pour un autre épisode marquant, la faute des explorateurs. Selon le *midrach*, les femmes se distinguèrent à nouveau des hommes par leur refus de suivre le conseil funeste<sup>23</sup> :

De même que les femmes n'ont pas participé au veau d'or, elles ne se sont pas compromises dans l'affaire des explorateurs quand ces derniers ont décrié la terre d'Israël : « Et les hommes que Moïse avait envoyés pour explorer le pays, revinrent et firent murmurer contre lui toute l'assemblée en décriant le pays » (*Nb* 14,36). C'est pourquoi un décret divin fut prononcé à leur rencontre. En effet, les hommes avaient dit : « Nous ne pourrions monter... » (*Nb* 13,31). Mais les femmes ne furent pas impliquées dans cette conjuration, comme le prouve le verset : « car l'Éternel avait dit d'eux : Ils devront mourir dans le désert (durant les quarante ans) ; et aucun d'eux ne survécut à l'exception de Caleb fils de Yefouné et Josué fils de Noun » (*Nb* 26,65). Or cela ne concerne que les hommes parce qu'ils avaient dénigré l'entrée en terre de Canaan mais non les femmes qui au contraire s'approchèrent de Moïse pour lui demander une part foncière en héritage.<sup>24</sup> En effet, cette requête a été introduite lorsque mourut toute la génération du désert (par ce décret). De là, on apprend que les hommes avaient failli tandis que les femmes avaient résisté (*Nombres rabba* 21:10).

S'il s'agit ici d'une interprétation au second degré des événements bibliques, il convient de souligner que le motif des initiatives féminines dévoilant vaillance et détermination apparaît déjà dans la Bible, en particulier dans divers épisodes de rédemption du livre de l'*Exode*. Par exemple : le refus des sages-femmes de procéder à l'euthanasie des nouveau-nés mâles<sup>25</sup>, le sauvetage de Moïse au berceau sur le Nil, par l'intervention de plusieurs femmes<sup>26</sup>, l'initiative salutaire de Tsipora circonscisant le fils qu'elle avait eu avec Moïse.<sup>27</sup> La littérature *midrachique* ne fait au fond qu'emboîter le pas tout en amplifiant le *topos*, notamment en tirant des implications halakhiques promouvant le statut de la femme. Ici, dans le dernier *midrach* cité, le bénéfice immédiat des femmes est la possibilité d'hériter directement d'une parcelle de la terre d'Israël en l'absence d'héritiers mâles.

Ainsi en va-t-il dans divers *midrachim* d'époque talmudique tels ceux qui déclarent que c'est « grâce aux femmes justes de la génération qu'Israël fut sauvé d'Égypte »<sup>28</sup>. Par suite, à

---

<sup>22</sup> Cf. *Yerouchalmi, Pessahim* 4:1 ; Rachi sur *Meguilá* 22b, *incip.* : *raché hodachim*.

<sup>23</sup> Parallèles : *Sifré, Nombres* 133 ; Rachi sur *Nombres* 26,64.

<sup>24</sup> Cf. l'épisode des filles de Tselofhad, dans : *Nombres* 27,1-11.

<sup>25</sup> Cf. *Exode* 1.

<sup>26</sup> Cf. *Exode* 2.

<sup>27</sup> Cf. *Ex* 4,25.

<sup>28</sup> Cf. *Sota* 11b et *passim*.

chaque situation similaire, au nom du principe que « des femmes furent impliquées dans l'avènement du miracle », des règles cultuelles en principe dévolues aux hommes deviennent des devoirs assumés par les femmes : boire les quatre coupes de la rédemption assignées au Seder de Pèssah<sup>29</sup> ; lire le rouleau d'Esther à Pourim<sup>30</sup> ; allumer les bougies de Hanoucca<sup>31</sup>, etc. Avec la mise à égalité de la femme en de telles pratiques, c'est toute la conception de son infériorité qui bascule. Particulièrement éloquent est le *midrach* rapporté par Rachi :

Les filles d'Israël avaient des miroirs où elles se regardaient quand elles se faisaient belles. Or, elles n'ont pas hésité à les céder pour l'offrande du Tabernacle. Moïse répugnait à les accepter parce que leur objet était de satisfaire la luxure. Le Saint Béni soit-Il a dit alors : « Accepte-les car ils me sont plus chers que tout, c'est grâce à eux que les femmes ont donné le jour à une nombreuse progéniture (*tseva'ot*) en Égypte. » En effet, quand leurs époux étaient épuisés par leur dur labeur, elles allaient leur apporter nourriture et boisson, les sustentaient, puis dressaient leurs miroirs. Chacune, s'y contemplant avec son mari, avait de tendres paroles, lui disant : « Je suis plus belle que toi ! » Elles éveillaient ainsi l'émoi de leur époux et tombaient enceintes ainsi qu'il est dit : « Sous le pommier, je t'ai éveillé » (*Cantique* 8,5) (Sur *Ex* 38,8, source : *Tanhouma*, *Pikoudé* 9).

Les femmes en apportant leur miroirs participent de leur initiative à la « réparation » collective de la faute du veau d'or, que constitue l'édification du Tabernacle<sup>32</sup>. Les réticences de Moïse à recevoir en offrande les miroirs, images de frivolité, expriment encore la bonne vieille suspicion envers la femme séductrice et tentatrice. Mais, c'est pour mieux les dépasser. Ainsi, la leçon que Dieu donne à Moïse invite le lecteur à entrevoir par-delà cette réparation, celle de l'implication féminine dans la faute primordiale. C'est en effet la vanité elle-même qui est convertie ici en velléité restauratrice de la relation avec Dieu, et c'est la femme qui en est l'agent. Cette interprétation est corroborée par le *midrach* décrivant le prélude à la Révélation :

R. Pinhas (*tanna*, II<sup>e</sup> s.) dit : À la veille du Chabbat, tout Israël se tint debout au mont Sinaï en bon ordre ; les hommes à part et les femmes à part. Le Saint béni soit-Il dit à Moïse : Va, demande aux filles d'Israël si elles veulent accepter la Tora – (il sied de les solliciter) car c'est l'habitude des hommes de suivre l'initiative des femmes – ainsi qu'il est dit : « Ainsi, tu parleras à la maison de Jacob et tu t'adresseras aux fils d'Israël » (*Ex* 19,3). « La maison de Jacob », ce sont les femmes ; « les fils d'Israël », ce sont les hommes. Or tous répondirent d'une seule voix : « Tout ce qu'a dit Dieu, nous le ferons et nous le suivrons » (*Ex* 24,7) (*Pirké de-rabbi Eliezer* 41).

« L'habitude des hommes de suivre l'initiative des femmes » est encore une allusion à la faute primordiale à travers la hantise du formidable pouvoir de nuisance des femmes, comme dans le fameux dicton talmudique : « Rav dit : Quiconque suit les (mauvais) conseils de sa femme tombera dans la Géhenne ». <sup>33</sup> Ici, au moment de la Révélation, en ce sommet de l'histoire sainte d'Israël, le fait de s'adresser en premier aux femmes est une manière de se les concilier et de se prémunir du fâcheux précédent, comme le dit expressément une autre source :

---

<sup>29</sup> Cf. *Pessahim* 108b.

<sup>30</sup> Cf. *Meguilâ* 4a.

<sup>31</sup> Cf. *Chabbat* 23a.

<sup>32</sup> Cf. *Nahmanide* (Commentaire de la Tora, *Ex* 35,22) et R. Yehochouâ Ibn Chouaïb (*Drachot àl ha-Tora, Va-yakhèl-Pekoudé, incip. : ve-ôd lamadnou*) pour qui les femmes avaient devancé les hommes en apportant leurs bijoux personnels pour servir de matériau à l'édification du Tabernacle, en réparation de la faute du veau d'or.

<sup>33</sup> Cf. *Baba metsiâ* 59a. Voir toutefois une autre référence dans le *midrach* : « Il était une fois un homme pieux marié à une femme pieuse. Comme ils n'avaient pas eu d'enfants, ils se dirent : « Nous ne sommes pas utiles au Saint béni soit-Il » et divorcèrent. L'homme se remaria à une méchante femme qui le rendit méchant. La femme se remaria à un méchant homme mais elle en fit un juste. Conclusion : tout dépend de la femme » (*Genèse rabba* 17:7).



Le Saint béni soit-Il S'est dit : Lorsque J'ai créé le monde, J'avais adressé Mes ordres (de ne pas consommer du fruit défendu) à Adam avant de les adresser à Ève, en suite de quoi, elle a détruit le monde... Maintenant (à la Révélation), si Je n'appelle pas les femmes en premier, elles pourraient anihiler la Tora (*Exode rabba* 28:2).

Le stéréotype de la puissance destructrice des femmes est toujours prééminent. Mais en suggérant que c'est l'effet pervers de la secondarisation originelle de la femme qui l'a incitée à la déliquescence, la leçon n'en devient que plus évidente. Ce n'est plus en mettant la femme au ban et en la soumettant mais en lui accordant à son tour la primeur et en la responsabilisant davantage que Dieu (et les hommes) S'en fait une fidèle alliée !

### *Les lendemains féminins*

C'est précisément au renversement amorcé dans ces sources que se rattache le renouveau du statut de la femme dans la perspective ultime de la Rédemption. Deux thèmes de prédilection sont entremêlés par les Cabalistes médiévaux pour élaborer leur vision : la symbolique du couple soleil-lune et l'allumage des bougies de Chabbat, deux motifs qui nous l'avons vu, marquaient la soumission de la femme. Faisant suite au récit talmudique cité plus haut sur la diminution de la lune, ces motifs se fondent sur un *midrach* ancien (*Genèse rabba* 12:6) qui évoque l'idée d'un revirement eschatologique à travers la restauration lunaire, symbole remontant lui-même à un verset d'Isaïe :

La lune alors brillera du même éclat que le soleil, et la lumière du soleil sera sept fois plus vive, comme la lumière des sept jours, le jour où l'Éternel pansera les blessures de Son peuple et guérira les meurtrissures qui l'ont atteint (*Is* 30,26)<sup>34</sup>.

La vision selon laquelle les deux luminaires illumineront « à nouveau » à égalité le ciel, est alors associée à la brillance équivalente des deux bougies de Chabbat, comme on peut le voir chez un cabaliste catalan anonyme du XIII<sup>e</sup> siècle :

Et parce qu'alors [lors du septième millénaire qui est le monde à venir] l'obscurité sera comme la lumière, et la lumière de la lune sera comme la lumière du soleil, [les Sages] ont dit qu'il est impérieux d'allumer la lumière du Chabbat, car c'est la paix de la maison<sup>35</sup>. Or l'allumage lui-même est le fait propre de la femme parce qu'elle avait éteint à l'origine la lumière du monde : à cause d'Eve, en effet, la lumière enfouie s'était retirée (*Sefer Maârekhèt ha-élohout*, Mantoue, 1558, fol. 185ab).<sup>36</sup>

Le Chabbat est le temps ultime dans lequel la paix peut s'instaurer sur une base égalitaire. Le cabaliste Ruben Tsarfati (Italie, XIV<sup>e</sup> s.) qui commente ce texte transcende la référence à la faute primordiale pour s'attacher aux implications eschatologiques :

---

<sup>34</sup> Cf. la liturgie de sanctification de la Néoménie, attribuée à Yehouda le pieux (XIII<sup>e</sup> s.) : « Que ce soit un effet de Ta volonté, Éternel mon Dieu et Dieu de mes pères, de restaurer la lune de sorte qu'elle ne connaisse plus la moindre diminution et que sa lumière redevienne intense comme celle du soleil et comme la lumière des sept premiers jours (de la Création), ainsi qu'il est dit : "les deux grands luminaires" (*Gn* 1,16). Et que se réalise ainsi la parole du prophète (*Osée* 3,5) : "Ils rechercheront leur Dieu et David leur roi, amèn." »

<sup>35</sup> Cf. Maïmonide : « Si un homme [en raison de son indigence] doit choisir entre l'allumage de la bougie de *Hanoucca* ou celle de la maison [pour le Chabbat], il devra préférer celle du Chabbat, car elle édifie la paix du foyer. On voit, en effet que Dieu Lui-même consent à voir effacer Son nom (du parchemin d'ordalie de la femme soupçonnée d'adultère, cf. *Nombres* 5,12-31) pour rétablir la paix entre l'homme et sa femme. Grande est la paix car toute la Tora n'a été donnée que pour édifier la paix dans le monde, ainsi qu'il est dit : "Ses voies sont des voies pleines de douceur et tous Ses sentiers conduisent à la félicité" (*Pr* 3,17) » (*Hil. Hanoucca* 4:12-14. Voir par suite, *Choulhan arokh*, O"H 273).

<sup>36</sup> Cf. traduction de Charles Mopsik, dans : *Cabale et cabalistes*, Paris, Bayard, 1997, pp. 216-217. Je dois les sources cabalistiques évoquées ici, et leur traduction, à mon ami et maître, Charles Mopsik, de mémoire bénie.

Le Chabbat fait allusion au septième millénaire ; en ce millénaire-là, le diadème s'élèvera jusqu'au lieu de la première association <sup>37</sup>, et les deux rois feront usage de la couronne de la royauté, comme il en est « à la fin de l'action » (*sof maâsse*). Alors la femme ne sera plus soumise à son époux, comme c'est le cas maintenant, qui est « le commencement de la pensée » (*be-mahachava tehila*), elle ne sera plus astreinte à quoi que ce soit de servile, ainsi qu'il en va lorsqu'elle est diminuée en bas (Commentaire sur le *Sefer Maârekhèt ha-Élohout*, éd. Mantoue, 1558, fol. 137a).

C'est pourquoi, durant le cycle actuel, la femme doit aussi [comme l'homme] sanctifier le Chabbat, pour signifier que l'amour de son époux ne manque pas de faire s'épancher un influx depuis toutes les *sefirot*. Aussi est-elle tenue à l'obligation de sanctifier le jour du [Chabbat], bien [qu'elle dût en principe en être exemptée puisque] c'est le temps qui détermine [cette obligation]. <sup>38</sup> Il « suffit au serviteur d'être comme son maître » (*Berakhot* 58b) <sup>39</sup>, explication : La femme sera alors soumise aux commandements auxquels l'homme est soumis [d'ores et déjà] puisque les deux Couronnes seront égales lors du septième millénaire (*ibidem*, version de l'édition de Ferrare, fol. 183a).

Quelles seraient les implications pour notre temps d'une telle vision ? Certes, l'accession à la pleine égalité de responsabilité dans l'accomplissement des commandements de la Tora n'est envisagée ici que pour les Temps messianiques. Mais nous avons relevé diverses sources montrant que suite à des initiatives opportunes de femmes à l'encontre de l'autorité établie, le droit juif a enregistré plusieurs modifications de statut, *hic et nunc*, associant les femmes à des rites qui avaient été dévolus aux hommes *prima facie*...

## Appendice

À la lumière de ce qui vient d'être étudié, un *midrach* talmudique des plus insolites pourrait révéler sa signification occulte. Sauf méprise de notre part, sa conception latente pourrait avoir inspiré les développements cabalistiques évoqués. Un court passage de ce *midrach* a été cité plus haut. Nous le reproduisons à présent plus amplement :

Rabbi Banaa était venu prendre les mesures <sup>40</sup> du caveau (des patriarches). Lorsqu'il pénétra dans le caveau d'Abraham, il tomba sur Eliezer son serviteur qui se tenait à la porte d'entrée. R. Banaa demanda : « Que fait donc Abraham en ce moment ? » Eliezer lui répondit : « Il est couché dans les bras de Sara et celle-ci contemple sa tête. » R. Banaa lui dit : « Va donc lui dire que Banaa se tient à la porte. » (Eliezer revient alors avec la réponse suivante) – « Qu'il entre, car il est bien connu que dans ce monde-là, le mauvais penchant (la concupiscence, l'indécence que peut provoquer la venue d'un intrus) est absent. » Il entra, vit et sortit. Il voulut ensuite pénétrer dans le caveau d'Adam lorsqu'une voix céleste se fit entendre et dit : « Tu as jeté ton regard sur la ressemblance de Mon apparence/effigie, mais sur Mon effigie elle-même, il ne t'est pas permis de jeter ton regard ! » « Mais, répondit Banaa, il faut bien que je prenne les mesures du caveau ! » – « Les

<sup>37</sup> Comme le précise Ch. Mopsik, cela réfère, à l'instar du couple primordial, à l'état d'égalité des *sefirot* (degrés d'émanation divine) *Malkhout* (Royauté) et *Tif'èrèt* (Splendeur) dans la hiérarchie de l'arbre sefirotique, état qui prévalait avant leur dissociation dans le processus d'émanation divine (cf. son introduction à *La lettre sur la sainteté*, Lagrasse, Verdier, 1986, p. 136, note 284). Le diadème (*âtara*) correspond à la *sefira Malkhout*, dixième et dernier degré d'émanation. Le lieu de la première association est la *sefira Bina* (discernement), troisième degré d'émanation, après *Keter* (Couronne) et *Hokhma* (Sagesse).

<sup>38</sup> Selon la règle établie dans la *midra* (*Kiddouchin* 1:7), les femmes sont dispensées des commandements injonctifs périodiques, c'est-à-dire des actes qui doivent s'accomplir dans un temps défini.

<sup>39</sup> Voir l'expression parallèle dans *Matthieu* (10,25), signifiant : comme le maître, et non au-dessus de lui.

<sup>40</sup> Il s'agit sans doute par ces mesures, au sens premier du moins, de définir le champ d'impureté (espace dans lequel un passant contracterait l'impureté de la mort) provoqué par le caveau. Au sens second, il est peut-être question indirectement des mesures des personnages ensevelis qui seraient comme un indice de la mesure incommensurable de la divinité elle-même dans son expression suprême (cf. *Le Chiour Kouma* et la littérature des Palais et du char céleste de la Mystique juive antique).

mesures externes (du premier caveau) sont les mêmes que les internes » lui fut-il répondu. (Quant à ceux qui estiment que les deux caveaux étaient en fait superposés, il lui fut répondu que les mesures du caveau supérieur sont de toute façon les mêmes que celles du caveau inférieur). – R. Banaa confia : « Ce que j'ai pu entrevoir en fait (d'Adam), ce sont ses deux talons qui ressemblaient à deux astres solaires... » Tout (éclat/reflet/gloire) comparé à celui de Sara est comme celui du singe par rapport à celui de l'homme ; l'éclat de Sara en comparaison à celui d'Ève est comme celui du singe par rapport à celui de l'homme ; celui d'Ève est au regard d'Adam comme le singe au regard de l'humain, et celui d'Adam est lui-même au regard de la *Chekhina* (présence divine) comme le singe au regard de l'humain (*Baba batra* 58a).

La visite mythique de Rabbi Banaa au caveau des patriarches constitue une forme d'intrusion visionnaire dans le monde outre-tombe qui ressemble lui-même à une sorte d'antichambre du monde à venir ou du jardin d'Eden. Là où reposent les corps, rôdent encore les âmes des défunts avec qui se noue l'étrange dialogue.<sup>41</sup> Selon la conception midrachique, le caveau dit de la « *Makhepèla* » (du dédoublement) ne renferme pas seulement les dépouilles des trois patriarches, Abraham, Isaac et Jacob et de leurs épouses respectives, Sara, Rébecca et Léa – à l'exception de Rachel<sup>42</sup> – mais également celles du couple primordial Adam et Ève.<sup>43</sup> Le *midrach* établit ici une sorte de hiérarchie de l'état de gloire, du rayonnement établi depuis la source suprême ultimement perceptible, à savoir la *Chekhina*, puis en descendant par les différents paliers d'irradiation, reflets de reflets, jusqu'à déperdition de l'éclat lumineux.

À notre sens, la symbolique astrale, solaire et lunaire, étudiée plus haut constitue la clef pour déchiffrer le sens de la vision. En pénétrant avec Banaa dans le caveau, nous découvrons la destinée des défunts remontant à leur source céleste. L'étreinte amoureuse qui relie Abraham à Sara par delà le trépas – dans un langage qui appartient au secret saint de l'intimité<sup>44</sup> – indique une puissante collusion dans laquelle le principe féminin – la lune – accueille en parfaite harmonie le rayonnement du principe masculin – le soleil. L'unité du couple est pérennisée par la bonne captation de la lumière, le regard de Sara étant rivé sur le visage d'Abraham. Cette vision encore teintée de la primauté masculine est mise ensuite en contraste avec celle du niveau supérieur, ou « caveau intérieur ». Ce qui est aperçu furtivement ici – les talons d'Adam – est saturé de symboles. La luminosité intense des talons réfère au secret de la lumière éblouissante de « l'image de Dieu » à sa source, avec ses attributs connus, char céleste et trône de gloire.<sup>45</sup> La vision très parcellaire du corps d'Adam renvoie à la contemplation parcellaire que constitue « l'arrière » de la gloire divine révélée à Moïse.<sup>46</sup>

Mais attardons-nous sur l'évocation spécifique des « deux talons ». Après avoir aperçu Abraham et Sara, on devait s'attendre à entrevoir Adam et Ève, ou à tout le moins quatre talons ! C'est que l'évocation des talons radieux ne renvoie pas seulement à la brillance de l'habit de lumière ou de la peau de gloire dont était revêtu le premier homme avant la faute primordiale et qui se trouve enfin restaurée en ce lieu post-mortem<sup>47</sup>. La conception

---

<sup>41</sup> Cf. la vision du prophète Jérémie selon laquelle Rachel pleure ses fils depuis son tombeau (*Jr* 31,15-17). Et dans le Talmud, voir : *Chabbat* 152b.

<sup>42</sup> Cf. *Gn* 49,31.

<sup>43</sup> Cf. *Erouvin* 53a.

<sup>44</sup> Cf. *Haguigia* 11b, les précautions initiatiques pour ce qui relève spécifiquement des questions d'intimité conjugale, la création de l'homme et la vision du char céleste.

<sup>45</sup> Cf. *Ez* 1,26-27. Cf. Peter Schäfer, *Le Dieu caché et révélé, Introduction à la mystique juive ancienne*, Paris, Cerf, 1993.

<sup>46</sup> « Et il arrivera, quand Ma gloire passera, que Je te placerai dans la cavité du rocher, et Je te couvrirai de Ma main jusqu'à ce que Je sois passé ; 23 puis Je retirerai Ma main, et tu Me verras par derrière ; mais Ma face ne se verra pas » (*Ex* 33,22-23).

<sup>47</sup> Voir la figuration du Midrach : « Reich Lakich enseigne au nom de rabbi Chimôn ben Menassia : La pomme du talon d'Adam (était si irradiante qu'elle) éclipait l'astre solaire, et l'éclat de son visage plus encore ! » (*LvR*

sotériologique d'un « corps astral »<sup>48</sup> immaculé se focalise ici sur la vision des talons comme « deux soleils », ce qui ne peut que renvoyer à la thématique eschatologique du verset d'*Isaïe* précité : « La lune alors brillera du même éclat que le soleil » (*Is* 30,26). Non seulement, il est question ici d'une équivalence des deux sources lumineuses mais encore, le fait qu'il y ait deux talons et non quatre donne à penser que le couple primordial recouvre son androgynie initiale, état coalescent dans lequel la dissociation masculin/féminin n'a plus cours, actualisant pleinement le verset : « L'homme s'unira à son épouse et ils ne formeront plus qu'une seule chair » (*Gn* 2,24). Tous ces éléments symboliques de la littérature midrachique semblent donc avoir fusionné pour illustrer « l'image de l'homme à la ressemblance de Dieu » telle qu'elle est appelée à prendre forme au paroxysme du dénouement eschatologique.<sup>49</sup> D'un caveau à l'autre, le support emblématique de cette nouvelle situation n'est plus alors celui des deux bougies de Chabbat distinctes mais celui d'une bougie tressée de *havdala*, allumée au temps de la clôture sabbatique, dont les corps entremêlés sans jamais se confondre, unissent leurs mèches pour ne plus former qu'un seul feu.<sup>50</sup>

---

20:2). L'Adam d'avant la faute était un être de lumière. Telle était selon diverses sources rabbiniques la vêtue de l'Adam primordial à partir de l'exégèse du verset : « Et l'Éternel Dieu fit à l'homme et à sa femme des tuniques de peau (עור : 'or) et les en vêtit » (*Gn* 3,21). 'Tuniques de lumière (אור : or)', trouve-t-on écrit dans la Tora de Rabbi Meïr. Tuniques de lumière, tels étaient les vêtements d'Adam, évasés en bas et étroits en haut ils ressemblaient à un flambeau. Rabbi Yitshak Rabba dit : [Ces tuniques] étaient lisses comme l'ongle, et reluisantes comme les perles... » (*GnR* 20,12 ; cf. *Pirké de-Rabbi Eliezer*, chap. 14). Comme en atteste la littérature mystique ancienne, il faut se débarrasser de la combinaison (chair, vêtement) de ce monde pour se hisser dans le monde divin, en revêtant des habits de lumière. Exemples : « Et Michael me dépouilla de mes vêtements et il m'oignit de la bonne huile » (*II Hénoch* 22,6). Dans l'*Ascension d'Isaïe* (7,22) Isaïe revêt les vêtements et la couronne lorsqu'il pénètre au septième ciel. Sur le thème des vêtements de lumière, cf. Louis Ginzberg, *Légende des Juifs* I, Cerf, note 93, pp. 224-225.

<sup>48</sup> Cf. le verset dans *Daniel* : « Les justes resplendiront comme l'éclat du firmament et ceux qui auront dirigé les multitudes dans le droit chemin brilleront à jamais comme des étoiles » (*Dn* 12,2-3). Voir chez Paul, la notion de corps céleste post-mortem (*I Co* 15,47) et le verset : « Et comme nous avons porté l'image de celui qui est poussière, nous porterons aussi l'image du céleste » (*I Co* 15,49).

<sup>49</sup> Le thème de la liturgie de Chabbat de la prière de Minhâ qui conduit à la fin du Chabbat est celui de l'unification : « Tu es Un et Ton nom est Un. Et qui est, comme l'est Ton peuple Israël, une nation unique sur la terre ! » À noter également que les deux dimensions de l'ordonnance du Chabbat, *Zakhor* (souvenance) et *Chamor* (observance) qui correspondent aux deux versants et versions de l'injonction du Chabbat inscrites sur les Tables de la Loi, selon *Ex* 20,8 et *Dt* 5,12 auraient selon le *midrach* (*Pessikta zoutarta*, *Va-ethanan* 9,2) été prononcées « en une seule parole » par Dieu au moment de la Révélation. Sur la symbolique cabalistique d'unification du masculin et du féminin, associés au *Zakhor* et *Chamor* et à l'allumage des bougies de Chabbat, voir par exemple, rabbi Yitshak Abouhav (1433-1493, Espagne, commentaire du *Tour*) : « Les deux mèches (des deux bougies de Chabbat) correspondent au "Zakhor et Chamor en une seule parole" en ce qu'elles sont en dualité en tant que réceptacles (dans l'En-bas)... tandis que dans l'En-haut, elles ne forment plus qu'une seule flamme » (cité dans Reuven Kimelman, *La signification mystique du Lekha dodî et de la Kabbalat Chabbat* (en hébreu), Los Angeles/Jerusalem, Cheruv Press/Magnes Press, 2003, p. 41, note 54).

<sup>50</sup> Il ne semble pas pourtant qu'il faille ici considérer la situation symbolique comme annihilant les deux entités, à la manière d'une *unio mystica* qui absorberait l'âme dans le divin au point de la dissoudre. Il ne s'agit pas tant d'une fusion que d'un faisceau. Si les mèches de la bougie de la Havdala s'unissent pour ne former qu'une seule flamme, les corps des bougies restent distincts. Dans la réunion du couple primordial pour « ne former qu'une seule chair », c'est-à-dire rejoindre l'état androgynique, le masculin et le féminin cohabitent à l'unisson sans se réduire à une entité asexuée. En effet, la situation primordiale de l'Adam est « masculin et féminin » (cf. *Genèse* 1,27). La situation du caveau de la *Makhpela* (dédoublement) doit sans aucun doute être rapprochée de la partition du Tabernacle en un appartement à double chambrée dont la plus intérieure est le Saint des Saints. En son sein, on retrouve la même figuration symbolique : la voix divine concentrée en un faisceau (comme l'indique l'exception verbale : *midabêr*, en *Nb* 7,69) surgit d'entre les deux chérubins qui se font « face à face », irréductiblement, tout en faisant face ensemble vers le propitiatoire (cf. *Exode* 25,18-22). Il y a ici à la fois dualité et unité des entités.